



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT DU JURY

---

Concours externe pour l'accès  
au corps des attachés



Session 2020

# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>I. STATISTIQUES .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL.....</b>       | <b>3</b>  |
| 1. Modalités  |           |
| 2. Profil recherché   |           |
| 3. Moyennes des candidats   |           |
| <b>III. OBSERVATIONS RELATIVES AUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE .....</b> | <b>5</b>  |
| 1. Note de synthèse   |           |
| 2. Anglais  |           |
| 3. Spécialité géopolitique  |           |
| 4. Spécialité administration générale                                 |           |
| 5. Spécialité sciences et technologie – informatique                  |           |
| 6. Spécialité arabe   |           |
| 7. Spécialité russe   |           |
| 8. Spécialité chinois   |           |
| <b>IV. OBSERVATIONS RELATIVES AUX EPREUVES D'ADMISSION .....</b>      | <b>9</b>  |
| 1. Épreuve interactive  |           |
| 2. Entretien avec le jury   |           |
| <b>V. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS .....</b>                           | <b>12</b> |

Les épreuves d'admissibilité du concours d'attaché de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées les 8 et 9 décembre 2020.

Les épreuves d'admission du concours d'attaché de la direction générale de la sécurité extérieure se sont déroulées du 8 mars au 14 avril 2021.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté d'ouverture du 26 juin 2020, le nombre total de places offertes était de 26, ventilé par spécialité de la manière suivante :

- 16 postes en spécialité « Rédaction et analyse dans les domaines de la géopolitique »
- 2 postes en spécialité « Rédaction, administration générale »
- 2 postes en spécialité « Sciences et technologie – Informatique »
- 2 postes en spécialité « Langues et civilisations : Arabe »
- 2 postes en spécialité « Langues et civilisations : Russe »
- 2 postes en spécialité « Langues et civilisations : Chinois »

## I. STATISTIQUES

Le nombre de candidats inscrits au concours 2020 était de 1 500.

Parmi eux :

- 1 139 étaient présents à la première épreuve, l'épreuve de spécialité
- 1 095 étaient présents à la deuxième épreuve, l'épreuve de note de synthèse
- 1 069 étaient présents à la troisième épreuve, l'épreuve d'anglais

137 candidats ont été déclarés admissibles et ont passé les épreuves orales qui se sont déroulées entre le 8 mars et le 14 avril 2021. La délibération du jury a eu lieu le mercredi 14 avril 2021.

Au total, 458 femmes se sont présentées aux épreuves d'admissibilité. Parmi elles, 54 ont été déclarées admissibles et 10 ont été admises sur liste principale.

## II. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

### 1- Modalités

La session 2020 du concours externe d'attaché de la DGSE s'est déroulée selon des modalités similaires à celles des sessions 2017, 2018 et 2019. Cette année encore, le concours a attiré de nombreux candidats (1 500 inscrits).

Pour sélectionner au mieux les lauréats parmi les 137 candidats ayant franchi le seuil de l'admissibilité, deux sous-jurys ont été constitués, présidé chacun par des cadres supérieurs expérimentés de la fonction publique, compétents dans les questions de géopolitique, de défense et de ressources humaines. N'étant pas membres de la DGSE, ils ont permis d'enrichir notablement les échanges avec les candidats et de les évaluer sur une gamme de compétences élargie.

### 2- Profil recherché

Avant de procéder aux auditions des admissibles, le jury a défini un « profil idéal » qui, à ses yeux, devait être recherché parmi les candidats. Il ne s'agissait pas de dresser une liste exhaustive de qualités et de compétences mais bien de projeter les candidats dans leurs futures fonctions ainsi que dans les parcours que la DGSE offre à ses agents.

En conséquence, il était évidemment attendu des candidats qu'ils manifestent un attachement aux valeurs du service public ainsi qu'un sens de l'État et de l'intérêt général. C'est en effet un prérequis, dans la mesure où ces valeurs constituent le cadre d'action de toute administration, y compris celui d'un service spécial. Outre des serviteurs de l'État, le jury a cherché à recruter de futurs espions, sachant faire preuve de recul, et capables de s'intégrer à un environnement exigeant.

- Être espion au XXI<sup>e</sup> siècle, cela nécessite une combinaison de qualités et de compétences qui relève parfois de la véritable alchimie. La curiosité, un tempérament d'enquêteur (on oserait même dire de « chasseur »), adaptable, imaginatif et débrouillard, sont des traits de personnalité qui ont été valorisés par le jury. De même, des preuves d'engagement, de volonté d'aboutir mais aussi de patience ont été systématiquement recherchées dans les expériences présentées par les candidats. Enfin, être espion au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est disposer d'une certaine aisance avec les outils numériques. Les épreuves ont ainsi permis au jury de s'assurer de l'appétence des candidats pour ces questions ;
- Le recul attendu des candidats comporte trois dimensions. Recul sur soi-même tout d'abord, fait d'humilité, de maturité, d'honnêteté et de capacité à identifier ses forces et ses faiblesses. Recul sur l'organisation ensuite, dans les limites de ce qu'un candidat externe est en mesure de prendre. Il s'agissait de comprendre comment le candidat se voyait travailler au sein d'une équipe à la DGSE. Recul sur les dossiers, enfin, puisque les candidats sachant allier hauteur de vue et sens pratique ont été privilégiés ;
- Quant à l'environnement dans lequel les candidats aspirent à évoluer, il est exigeant à plusieurs titres. La DGSE est tout d'abord une administration, intégrée dans un écheveau d'autres structures étatiques, ce qui nécessite de manifester de la curiosité pour les destinataires et partenaires de la DGSE et, partant, une connaissance minimale de l'écosystème administratif dans lequel elle évolue. La qualité et la rigueur du travail rendu sont deux autres dimensions de l'exigence qui s'applique à un agent de la DGSE. Enfin, la pression qui s'exerce parfois sur cet agent (délais contraints à respecter, agilité et disponibilité nécessaires) est une dernière composante de cet environnement.

Pour terminer sur ce « profil idéal », on notera que les capacités des candidats à manager une équipe ou à piloter un projet ont été considérées par le jury comme des atouts sérieux, sans pour autant apparaître comme un critère impérieux.

### 3- Moyennes des candidats

Le tableau ci-dessous récapitule les moyennes atteintes par les candidats aux épreuves d'admissibilité et d'admission. Elles sont disparates en fonction de la spécialité concernée.

| Spécialité des candidats               | Admissibilité    |  | Admission        |                                   |
|--|------------------|--|------------------|-----------------------------------|
|  | Moyenne générale | Moyenne du dernier candidat admissible | Moyenne générale | Moyenne du dernier candidat admis |
| Géopolitique                           | 9,15             | 12,78                                  | 13,55            | 14,63                             |
| Administration générale                | 8,90             | 11,89                                  | 12,64            | 14,10                             |
| Sciences et technologie – informatique | 6,28             | 8,93                                   | 11,31            | 10,45                             |
| Arabe                                  | 9,68             | 11,54                                  | 12,17            | 12,41                             |
| Russe                                  | 9,21             | 11,40                                  | 12,49            | 12,84                             |
| Chinois                                | 9,80             | 9,69                                   | 11,95            | 12,59                             |

### III. OBSERVATIONS RELATIVES AUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE

#### 1- Note de synthèse

Les résultats se sont échelonnés de 1 à 16/20 si l'on excepte les quelques rares copies blanches. L'utilisation de cette large échelle de notes a permis de distinguer les meilleurs candidats de ceux dont les productions, souffrant de défauts plus ou moins importants, sont apparues en comparaison moins satisfaisantes.

Quatre plages de notes ont été définies, permettant de hiérarchiser les candidats selon leur capacité à structurer leur argumentation, à envisager les différentes dimensions du sujet et à exploiter intelligemment les documents mis à leur disposition.

- Les plus mauvaises notes ont été attribuées à des copies très incomplètes, parfois limitées à leur seule introduction et dont le caractère lacunaire ne permet pas de traiter convenablement le sujet. C'est le cas des copies inachevées mais également des copies qui plaquent mécaniquement une « construction valise » sur tous les sujets. On trouve également des copies révélatrices de ce que le candidat ou la candidate ne maîtrise pas les attendus de l'exercice : pas d'introduction du sujet, pas d'effort de définition des termes, pas de plan permettant de dérouler un raisonnement pour offrir au correcteur une vision synthétique et complète des enjeux posés par le dossier. Pour ces candidats, toute nouvelle tentative de se présenter au concours doit passer par une préparation à la note de synthèse en amont ;
- Une deuxième plage de notes regroupe des productions souvent entachées de très nombreuses fautes d'orthographe et dont la structure comporte d'importants défauts (confusions, lacunes, répétitions). Le sujet est compris, la méthode est partiellement acquise, pour autant, la copie rendue ne peut être considérée comme une note de synthèse à la hauteur de ce que l'on attend d'un attaché généraliste. En effet, souvent, la copie est déséquilibrée - ce qui traduit une mauvaise maîtrise du temps - ou se contente d'énumérer des aspects du dossier, sans apporter une construction cohérente à la note de synthèse. Un effort supplémentaire dans la préparation, dans la gestion du temps et dans la méthode permettrait à ces candidats d'avoir à l'avenir une note au-dessus de la moyenne ;
- Les notes moyennes ont été attribuées à des synthèses comprenant de bons passages mais manquant de précision et/ou ne mettant pas suffisamment en valeur des dimensions importantes du sujet. Le sujet est compris, la méthode est acquise et la copie rendue est correcte. Souvent, les développements sont assez convenus ou la conclusion n'est pas à la hauteur du développement. Ces copies restent tout à fait honorables et les candidats font preuve d'un réel effort de synthèse ;
- Les copies du premier groupe, les meilleures, sont correctement structurées, assez complètes et fondées sur une bonne exploitation du corpus documentaire. La fluidité du propos, la rigueur de la construction et la clarté de l'exposé distinguent dans cet ensemble les meilleurs candidats. Les copies sont d'un très bon niveau intellectuel et traduisent une réelle maîtrise de la méthodologie attendue. L'ensemble des enjeux du dossier sont restitués dans un raisonnement qui se tient par lui-même et qui permet au lecteur de ne pas se référer au fonds de dossier pour en saisir les enjeux.

Parmi les écueils les plus fréquents, on peut évoquer la difficulté à dépasser la simple énumération des conflictualités recensées au sein du cyberspace pour mettre en évidence les enjeux de souveraineté posés. Le statut des grands acteurs privés du numérique est également souvent mal évalué, les GAFAM étant ainsi caricaturalement réduits au statut de simple excroissance de l'État fédéral américain. La partie consacrée aux éléments de régulation et d'encadrement, généralement la mieux traitée, n'est enfin pas exempte d'un certain angélisme qui voit dans le recours au multilatéralisme la solution à tous

les problèmes. L'importance des renforcements capacitaires, de la posture cyber de défense, est ainsi souvent minorée dans l'argumentation.

## 2- Anglais

Les notes se sont échelonnées de 0 à 18/20.

Le niveau général des copies est plutôt bon. Un certain nombre de candidats semble avoir été bien préparé à cette épreuve et a fourni un travail de qualité. Néanmoins, sur le plan du contenu, de nombreux candidats ont été pénalisés car ils ne répondent pas véritablement aux questions posées et se contentent de répéter leur intitulé sous différentes formes.

Dans certains cas, les réponses s'apparentent plus à une liste de connaissances qu'à une argumentation construite et solide.

Quelques candidats témoignent d'une méconnaissance des sujets abordés, ce qui semble assez inquiétant quand on se présente à un tel concours. Un autre écueil souvent rencontré est le manque d'exemples précis. En effet, certaines copies restent trop générales et l'argumentation est superficielle. Les candidats qui ont su donner des exemples contextualisés ont été valorisés.

Le niveau de langue s'est révélé disparate. Nombre de copies ont témoigné d'une réelle maîtrise de l'anglais, tant sur le plan grammatical que lexical. Les candidats employant un vocabulaire sophistiqué, des mots de liaison et des phrases claires ont été valorisés.

Néanmoins, une partie des candidats ne maîtrise pas les règles grammaticales essentielles de l'anglais et a trop souvent recours à des « calques », traduisant mot pour mot des expressions françaises. Les fautes graves de conjugaison, d'accords et de verbes irréguliers ont été pénalisées. La syntaxe est également problématique dans certaines copies : les phrases à rallonge sont à éviter. Les barbarismes sont à proscrire. De plus, l'anglais de certains candidats n'est pas assez formel. Il est important de veiller à garder un registre soutenu tout au long de la copie.

Enfin, il convient de rappeler qu'une copie de concours doit être propre et lisible. Il n'est pas acceptable de faire de multiples ratures et de ne pas prêter attention à sa graphie.

Les copies présentant une grammaire impeccable étaient trop rares. De nombreux candidats ont du mal à véritablement structurer leur pensée en anglais. Le manque de rigueur (grammaticale, syntaxique, orthographique) a été lourdement pénalisé. La non-maîtrise des structures de base de la langue ou du vocabulaire thématique a systématiquement donné lieu à une note en dessous de la moyenne.

Les meilleurs candidats, en revanche, s'exprimaient dans un anglais non seulement grammaticalement correct mais idiomatique, fluide et d'une grande richesse lexicale. Inversement, une bonne maîtrise de la langue n'a pas toujours été un critère suffisant pour départager les bonnes copies.

S'agissant du contenu, on notera que trop souvent, les candidats ont proposé des généralités. La question sur Israël a notamment donné lieu à des récitations de notions de cours, souvent sans lien avec la question posée. De nombreuses platitudes ont également été proposées en réponse à la question sur le réchauffement climatique. Bien que certains candidats aient fait des efforts de contextualisation historique, on déplore toujours un manque d'analyse et de problématisation dans la plupart des réponses, qui se contentent souvent de reformuler le sujet de façon quelque peu impressionniste.

Les meilleures copies définissent les notions et soulèvent des problématiques. Elles étayent leurs argumentations par des connaissances précises et font état d'un véritable intérêt pour les questions de géopolitique.

Si l'on exclut les copies les plus indigentes, notées de 0 à 4, le barème adopté distingue 5 groupes de copies :

- De 5 à 7/20 : le candidat est capable de construire des phrases très simples et de communiquer des idées très simples. Les conventions grammaticales (conjugaison du présent, accord singulier/pluriel, construction de la négation...) sont en revanche très peu maîtrisées et on remarque un usage fréquent de gallicismes ou de calques lexicaux/syntaxiques du français. Les

analyses sont simplistes, réductrices ou se basent sur des généralisations non fondées ou des erreurs factuelles ;

- De 8 à 9/20 : le candidat est capable de construire des phrases coordonnées entre elles, mais ne déploie pas un vocabulaire spécialisé. Il peut s'exprimer sur un sujet de façon générale, mais avec très peu de nuance. Les conventions grammaticales sont là aussi peu maîtrisées et on note un usage occasionnel de gallicismes ou de calques lexicaux/syntaxiques du français. Les analyses proposées sont très superficielles et ne témoignent pas d'une grande connaissance des enjeux géopolitiques actuels. Des noms de pays et de dirigeants étrangers sont mal orthographiés ;
- De 10 à 12/20 : on note une bonne maîtrise des structures de base de la langue. Le candidat est capable d'argumenter et de prendre position sur un sujet donné, mais sans grande nuance. Des connaissances sont mobilisées, mais la copie ne se démarque pas du lot. L'analyse se cantonne à des généralités et le candidat ne fait que peu, voire pas du tout, référence à des concepts géopolitiques ;
- De 13 à 15/20 : le candidat fait preuve d'une bonne maîtrise de structures syntaxiques complexes et déploie un vocabulaire spécialisé. Capable d'argumenter et de prendre position sur un sujet donné de façon nuancée, le candidat propose un anglais grammaticalement impeccable mais n'est pas toujours capable d'adapter l'expression au contexte (erreurs de registre, par exemple, ou orthographe francophone des noms étrangers). L'argumentation est nuancée, les connaissances et les concepts théoriques sont bien définis et bien exploités. Ces copies n'ont souvent fait référence qu'au contexte politique français ;
- Au-delà de 16/20 : le candidat fait preuve d'une excellente maîtrise des structures argumentatives, qui permettent de dépasser les schémas de réflexion binaires ou convenus. Le vocabulaire est d'une grande richesse (expressions idiomatiques, capacité à l'éloquence, voire à l'élégance du style). Le candidat est en capacité d'adapter l'anglais à un contexte professionnel et international. Il mobilise des connaissances d'une grande précision/pertinence et fait preuve de dextérité dans le maniement des concepts géopolitiques. Ces candidats ont été en mesure de faire référence à des lectures provenant du monde anglophone, leur pensée s'émancipe des lieux communs et ils manifestent un réel esprit critique.

Enfin, concernant la langue utilisée : certains faux amis demeurent monnaie courante ; l'emploi des temps ne semble pas familier à tous les candidats qui ne se rendent pas compte que le message perd de son efficacité. À contrario, une syntaxe exempte de ce genre d'erreurs représente un élément qui sera « favorisant ».

### **3- Spécialité géopolitique**

D'un point de vue général, un très grand nombre de copies révèle une méconnaissance des attendus d'un concours administratif de catégorie A : en termes de niveau tout d'abord, avec des copies très insuffisantes sur les connaissances, sur la rédaction et/ou sur la structuration des idées. Sur ce point, un nombre important de copies propose une analyse et une réflexion faibles, les réponses étant très descriptives, uniquement factuelles (des listes d'exemples) et non problématisées.

La méconnaissance des candidats porte également sur la nature de l'épreuve, certains se lançant dans de véritables diatribes mal venues dans le cadre d'un concours de la fonction publique. Sur ce point, il est précisé que le jury n'a pas défavorisé les prises de position, dès lors que la formulation était faite dans un style approprié et qu'elles étaient étayées. Une poignée de candidats ont par ailleurs fait référence à leurs réponses précédentes pour gagner du temps (« comme déjà expliqué », voire « se reporter à la question x »).

Un nombre non négligeable de copies pose également la question de la maîtrise du français, avec de très rares copies exemptes de fautes et d'anglicismes.

De nombreux candidats semblent considérer que les documents ne sont pas tant un appui qu'un guide, et se contentent d'en faire la paraphrase sans aucun recul critique, ou consacrent une part démesurée de leur réponse à ce qui ne devrait être qu'un exemple.

Les problèmes de gestion du temps ont pénalisé un grand nombre de candidats et ont révélé un défaut de « stratégie » : très peu de candidats ont fait le choix de traiter prioritairement les deux questions représentant le plus de points, et la plupart se sont donc trouvés pris par le temps lorsqu'il s'est agi d'y répondre. Les meilleures copies sont celles qui ont cherché à répondre aux questions posées, sans s'éterniser sur une introduction et une problématisation qui, dans de trop nombreux cas, ont tenu lieu de réponse. Les meilleures copies ont accordé un traitement privilégié aux questions notées sur quatre points (questions 4 et 6). Elles sont également parvenues à mobiliser certaines informations du dossier documentaire sans cependant être limitées par celui-ci. Elles ont ainsi su présenter une réflexion originale, mettant en perspective les enjeux du moment grâce à un éclairage historique et théorique et des références maîtrisées.

Enfin, de nombreuses copies ont présenté une orthographe hasardeuse et étaient parsemées d'anglicismes (« à mon opinion », « agressif », « traffic ») et de lieux communs (l'Europe « nain politique », les États-Unis « gendarme du monde », la Chine « empire du Milieu ») inutiles.

#### **4- Spécialité administration générale**

Les notes se sont étalées de 2 à 17/20.

L'épreuve permettait une réflexion logique sans mobiliser de connaissances a priori trop techniques. C'est l'absence de raisonnement qui caractérise globalement les copies. La réponse aux questions commence souvent bien mais le souffle descend très vite, la mobilisation de connaissances n'étant pas relayée par une capacité à poser le sujet et à « se battre » avec.

Enfin, si les carences en orthographe n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation, elles ont été jugées assez préoccupantes compte tenu du niveau de diplôme des candidats.

#### **5- Spécialité sciences et technologie – informatique**

Le sujet de l'épreuve couvrait un champ volontairement large amenant les candidats à exposer leurs connaissances dans de nombreux champs du domaine informatique (réseaux au sens large, ingénierie, systèmes d'exploitation, cryptographie, cybersécurité, développement/algorithmique et recherche opérationnelle, gestion de projet, management). Le profil recherché dans cette spécialité devait disposer d'un bon bagage technique permettant de comprendre l'ensemble des thématiques abordées et démontrer une capacité à la gestion de projet.

Quelques lacunes ont été relevées :

- Systèmes d'exploitation : aucun candidat n'a pu décrire ce qu'est la structure d'un processus, ni ce qu'est un processus léger. La définition d'un système d'exploitation est rarement convenable ;
- Réseaux : la plupart des candidats disposaient de connaissances sur ces sujets. Les couches OSI et les protocoles sont compris. Cependant, aucun candidat n'a répondu sans erreur, alors que les protocoles et normes proposés étaient plutôt connus ;
- Cryptographie : ce sujet était insuffisamment connu des candidats ;
- Cybersécurité : les concepts dans ce domaine étaient souvent confus. On attend des candidats de cette spécialité qu'ils disposent également d'une bonne connaissance de l'organisation française en matière de gestion du risque cyber (notamment le rôle de l'ANSSI et les textes de base) ;
- Gestion de projet : peu de candidats ont semblé maîtrisé cet aspect de l'épreuve. Il a par exemple souvent manqué des développements sur les coûts et les délais.



## 6- Spécialité arabe

L'épreuve d'arabe portait sur une question à l'intersection de problématiques géopolitiques, culturelles, historiques et bien entendu linguistiques. Il était attendu des candidats, à ce niveau, de maîtriser la langue sous toutes ses formes : un vocabulaire approprié, une syntaxe maîtrisée, une argumentation pertinente. Les textes proposés permettaient de répondre aux questions en utilisant les éléments qu'ils contiennent, intelligemment et sans répétitions. Les connaissances de culture générale des candidats sont appelées à enrichir l'argumentation, non à l'en éloigner ni l'égarer dans les méandres du hors sujet.

De nombreuses copies ont fait l'objet de remarques sur la longueur des réponses, les candidats confondant quantité et qualité. Beaucoup de candidats confondent également « polémique » et « opposition », et ne se sont intéressés qu'aux arguments opposés, sans prendre en compte les éléments partisans.

S'agissant des notes, plus des deux tiers des copies ont obtenu des notes au-dessus de 10/20, et plus de la moitié se situent au-dessus de la moyenne générale (9,68).

## 7- Spécialité russe

Le niveau des copies était disparate, tant sur le plan de l'expression (un grand nombre de copies ne maîtrise pas les règles fondamentales de la grammaire russe, ce qui rend la compréhension parfois hasardeuse) que sur celui de l'analyse, que les candidats ont tendance à confondre avec le récit des événements. De manière générale, seul un tiers des candidats a pris en compte la question posée pour tenter d'y répondre. Les autres ont réduit la question pour la raccrocher à l'un des thèmes traités pendant leur préparation.

Le barème a valorisé la qualité des connaissances (même lorsque le vocabulaire était approximatif) et la rigueur de l'argumentation ainsi que l'adéquation du positionnement, c'est-à-dire la présence d'une distance critique dans le raisonnement et la capacité à synthétiser les connaissances, à élaborer une réflexion conceptualisée. Ont été particulièrement valorisées les conclusions des candidats dans les domaines géopolitique, stratégique et économique.

A l'inverse, ont été systématiquement sanctionnées les copies présentant une absence de hiérarchisation dans leur réflexion, favorisant le récit des événements au lieu de proposer une analyse de la situation en question, ainsi que les copies manifestant un positionnement naïf, complotiste ou inapproprié pour un prétendant à un poste d'analyste.

Les meilleures copies ne sont pas forcément des copies de russophones, car certaines copies présentant un grand nombre d'incorrections en russe témoignaient toutefois des qualités d'analyse requises.

On notera un nombre grandissant de copies dont l'écriture est à peine lisible.

## 8- Spécialité chinois

Les candidats ont présenté de grandes disparités de niveaux. La connaissance des problématiques de fond était dans l'ensemble corrélée au niveau linguistique.

Beaucoup de candidats n'ont pas été en mesure de traiter l'ensemble des sujets. Les candidats doivent avoir à l'esprit que la capacité à exploiter des sources en langue étrangère dans un temps limité est recherchée.

## IV. OBSERVATIONS RELATIVES AUX EPREUVES D'ADMISSION

L'épreuve interactive et l'entretien avec le jury ont été conçues comme des épreuves complémentaires. L'épreuve interactive a ainsi constitué une première prise de contact du jury avec les candidats, fournissant des indications tant sur leur personnalité, leurs aptitudes à conduire un échange, que sur leurs valeurs, leurs connaissances ou parfois leurs convictions. Ainsi, lors de l'entretien individuel, le jury est fréquemment revenu sur une séquence de l'épreuve interactive à laquelle le candidat auditionné avait pris part, pour approfondir un point particulier de son intervention.

## 1- Épreuve interactive

Chaque candidat était appelé à jouer successivement les rôles d'exposant, de répondant et d'observateur.

En situation d'exposant, le candidat devait présenter pendant 7 minutes sa réflexion sur un sujet tiré au sort, après une préparation de 10 minutes. Les sujets ont été conçus par le jury pour être volontairement larges et parfois polémiques ou humoristiques, dans le but de permettre à chacun, en fonction de son parcours académique et de ses expériences professionnelles, de produire une réflexion personnelle, de prendre position et de défendre son point de vue. Ils n'avaient pas pour but de déstabiliser les candidats mais devaient être vus comme des prétextes à l'expression d'une personnalité et d'une capacité de raisonnement, soutenues par une culture générale et une capacité à échanger avec l'autre. Très souvent, des prolongements du sujet pouvaient être trouvés dans le domaine du renseignement.

En situation de répondant, les candidats étaient attendus sur leur capacité d'écoute, leur agilité intellectuelle et leur aptitude à envisager le sujet sous un angle différent et personnel, dans le cadre d'un échange avec l'exposant.

En tant qu'observateur enfin, les candidats devaient tout d'abord présenter au jury leur appréciation sur les échanges auxquels ils avaient assisté. Silencieux dans un premier temps, le rôle de l'observateur nécessite principalement une écoute active dont on attend qu'elle couvre à la fois le contenu des échanges et la relation qui se noue entre l'exposant et le répondant. Lors de la phase de restitution de 15 minutes avec le jury, l'observateur se devait d'être synthétique tout en étant capable d'argumenter à son tour sur le sujet traité. Enfin, les qualités de jugement du candidat étaient également évaluées par le jury, qui attendait qu'il se montre honnête et impartial.

### *Recommandations du jury :*

Dans cette épreuve avant tout relationnelle, chaque rôle représente un exercice particulier porteur d'enseignements pour le jury. Certains candidats étaient visiblement préparés et ont proposé des performances à la fois substantielles sur le fond et bien amenées, sachant trouver le bon ton et le bon positionnement dans chaque rôle. Les candidats qui ont su démontrer à cette occasion qu'ils ont une capacité à comprendre l'autre et à construire un échange riche ont été valorisés par le jury.

D'autres ont en revanche éprouvé des difficultés à appréhender cette épreuve, tant sur le fond que sur la forme. Parmi eux, certains ne s'étaient pas préparés et semblaient même ne pas s'être renseignés sur ce qui était attendu. Leurs prestations ont certes eu le mérite de la sincérité, de la franchise et de la spontanéité mais au détriment du fond, de la prise de recul et de la construction d'un raisonnement. Par ailleurs, le jury déconseille aux candidats de rechercher une forme d'échange qui s'apparenterait à un débat télévisé.

- En tant qu'exposant, certains candidats n'ont pas su prendre la hauteur de vue nécessaire sur le sujet qui leur était proposé. Dans plusieurs cas, la réflexion était trop théorique et hors-sol. Dans d'autres, les exposés étaient au contraire superficiels, approximatifs et du niveau du « Café du commerce », en décalage avec les CV produits, dont on pouvait attendre mieux. Quelques rares candidats ont confondu engagement et militantisme. Quelques autres ont monopolisé la parole sans laisser l'autre s'exprimer. Quelques-uns encore n'ont pas su appréhender un sujet qu'ils connaissaient pourtant très bien mais qu'ils n'ont pas su adapter à l'épreuve, tombant dans le travers du « sachant » un peu péremptoire.
- En tant que répondant, deux défauts principaux ont été rencontrés :
  - Le premier consiste à se placer en situation d'interview. Certains répondants n'ont pas réussi à entrer dans un réel échange avec l'exposant, faute de connaissances, de repartie ou d'agilité d'esprit. Ils se sont ainsi placés de fait en situation d'infériorité, préjudiciable à la qualité de l'échange.

- Le second consiste en une recherche artificielle du consensus ou, de manière tout aussi artificielle, de l'antagonisme. Dans les deux cas, la posture prise par le répondant « sonne faux ».
- Le rôle de l'observateur était double. Il s'agissait dans un premier temps de proposer au jury une synthèse de ce qu'il avait constaté lors du débat entre l'exposant et le répondant, avant d'entrer dans une discussion avec le jury. Des observateurs ont proposé des synthèses parfois trop longues, qui ont conduit le jury à les stopper. D'autres ont pris le parti de tenter de s'élever en rabaisant les débatteurs, ce qui n'a pas convaincu.

## 2- Entretien avec le jury

Cette épreuve, complémentaire de l'épreuve interactive, offrait une opportunité de contact direct et personnel entre le jury et le candidat. Il était tout d'abord attendu du candidat qu'il présente son parcours, ses atouts et ses motivations en 10 minutes. Dans un second temps, un échange de 35 minutes se déroulait avec le jury, sur la base de l'exposé et du dossier fourni (CV et lettre de motivation). Le jury a dû interrompre les quelques rares candidats qui n'avaient pas terminé leur exposé dans les 10 minutes imparties.

Le jury a pu constater, à sa grande satisfaction, la très grande richesse des parcours présentés, tant professionnels et académiques que personnels. Les échanges n'en ont été que plus intéressants. À de rares exceptions près, les dossiers étaient complets et suffisamment travaillés par les candidats pour constituer une base substantielle à l'entretien.

Cette épreuve a été décisive aux yeux du jury. Elle permet notamment de s'assurer de la réelle motivation des candidats pour les métiers de la DGSE, au-delà des professions de foi en « l'État », la « défense de la France » ou « les valeurs républicaines ». À cet égard, nombre de candidats n'ont pas convaincu.

### *Recommandations du jury :*

Épreuve reine du concours d'attaché, l'entretien individuel, d'une durée de 45 minutes, est un véritable entretien de recrutement. Les candidats ont, en principe, satisfait aux exigences académiques et le jury s'attarde sur leurs parcours et motivations.

Les 10 minutes de présentation ont été globalement maîtrisées, chacun ayant généralement su mettre en valeur son parcours. Attention cependant à ne pas faire de cet exposé une simple redite du CV. Le jury étudie attentivement chaque dossier et il faut veiller à la complémentarité entre le CV et la présentation orale. Par ailleurs, les présentations sans plan ont desservi les candidats, qui n'ont ainsi pas offert au jury un guide de compréhension de leurs parcours. Le jury a parfois été déçu de la prestation de candidats aux CV très riches mais qu'ils n'ont pas su valoriser, créant un décalage entre l'image que l'on pouvait se faire d'eux à la lecture du dossier et la réalité.

Lors des 35 minutes d'échange, le jury s'étonne du grand nombre de candidats qui n'ont pas pris la peine de se « renseigner » sur les métiers qu'ils aspirent à exercer au sein de la DGSE ainsi que sur l'administration qu'ils souhaitent rejoindre. Les questions de renseignement sont trop souvent éludées ou pas abordées du tout, même lorsque le jury tente d'y amener les candidats. Les thèmes qui font le quotidien de l'agent de la DGSE n'ont souvent fait l'objet d'aucune réflexion. Des candidats se sont visiblement trompés de concours et n'ont pas mesuré ce que sont les missions de la DGSE et de ses attachés.

On ne peut qu'encourager les candidats à parfaire leurs connaissances sur les enjeux numériques. En effet, le jury constate de leur part une appropriation assez faible de ces sujets alors que de nombreuses informations sont disponibles en ligne.

Enfin, le jury constate que certains candidats en filière linguistique ne parlent que très approximativement le français. Les épreuves orales ne leur ont évidemment pas permis de franchir la barre de l'admission. Les candidats en filière langue doivent être conscients qu'ils ne sont pas recrutés pour effectuer des travaux de traduction mais bien pour occuper un poste d'attaché.

## V. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le processus de recrutement des attachés 2020 a permis, aux yeux du jury, la rencontre de la DGSE avec des candidats talentueux et prometteurs qui ont proposé des prestations remarquables tant sur le fond (compétences, motivation pour les métiers du renseignement, potentiel) que sur la forme (manière d'être, de s'exprimer, de défendre leurs points de vue). Mais en plus de cela, et peut-être même surtout, ils ont convaincu qu'ils sauront être de très bons professionnels du renseignement dans le cadre de leurs missions, de très bons collaborateurs pour leurs supérieurs, et de très bons collègues pour leurs pairs.

Le jury a évidemment dû procéder à des choix cornéliens et certains candidats, qui n'ont pas été admis en 2020 mais ont été proches du but, seraient très certainement de très bons professionnels, épanouis et efficaces, au sein de la DGSE. Ils sont encouragés à se présenter à une session ultérieure du concours. Ceux qui ont été en difficulté sur une ou plusieurs épreuves doivent s'interroger sur la viabilité de leur projet de rejoindre la DGSE. Il leur faudra peut-être progresser sur le plan académique ou mûrir leurs motivations.

Le jury voudrait enfin remercier celles et ceux qui ont permis à cette sélection de se faire dans de très bonnes conditions. Les correcteurs des épreuves écrites tout d'abord, qui ont eu à corriger un très important volume de copies dans un délai court. Les examinateurs des épreuves de langue ensuite, pour les mêmes raisons. Le bureau des concours enfin, pour son engagement, son dynamisme, sa disponibilité et l'excellente organisation des épreuves qui ont permis au jury de travailler en toute sérénité.